

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des risques de l'OSHA, 29CFR 1910.1200 – Révisée le 18/02/2022

1. Identification du produit et de l'entreprise

NOM DU PRODUIT : PowerSonic™ Ultrasonic Cleaner
 UTILISATION PRÉVUE : Solution pour nettoyeur à ultrasons pour instruments dentaires
 COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE : Solmetex, LLC
 50 Bearfoot Road
 Northborough, MA 01523, États-Unis
 Tél : (001) 508 393-5115 Fax : (001) 508 393-1795

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE H24 : Infotrac à Info@Infotrac.net ou appelez le (001) 800-535-5053 (NUMÉRO VERT aux USA et au Canada)

2. Composition/Informations sur les composants

SUBSTANCE : eau, extraits de levure hautement purifiés et tensioactifs non ioniques.

3. Identification des risques

CATÉGORIE DE DANGER : aucune.

PHRASES DE RISQUES aucune.

PHRASES P : aucune.

4. Mesures de premiers secours

GÉNÉRAL : bien rincer après utilisation.

EN CAS D'INHALATION aucune.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec de l'eau et du savon.

EN CAS D'INGESTION : si des symptômes se présentent, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

MOYENS D'EXTINCTION

RECOMMANDÉ : eau/poudre extinctrice.

À NE PAS UTILISER : aucun.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES POUR LA LUTTE ANTI-INCENDIE : aucune.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Rincer abondamment à l'eau.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION : bonnes pratiques de travail générales.

STOCKAGE : livré en bouteilles de 946 ml, et paquets à usage unique de 29,5 ml

À conserver en-dessous de 45 °C ; une température de stockage plus élevée réduit l'efficacité du produit.

Ne pas stocker à proximité de produits caustiques ou à bases fortes.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

PROTECTION GÉNÉRALE : adhérer aux bonnes pratiques d'hygiène et de précaution de l'industrie.

PROTECTION RESPIRATOIRE : aucune.

PROTECTION MANUELLE : aucune, mais l'utilisation de gants en caoutchouc est suggérée.

PROTECTION OCULAIRE : aucune, bien que l'utilisation de protections oculaires soit recommandée dans le cadre des BPF.

PROTECTION CUTANÉE : aucune.

9. Propriétés physiques et chimiques

ÉTAT PHYSIQUE : liquide.

COULEUR : incolore – ambre pâle

ODEUR : légère.

SEUIL OLFACTIF : aucune information d'essais disponible.

POINT D'ÉCLAIR : aucun.

VISCOSITÉ : à 40 °C 2,3373 cst

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE : à 20 °C/68 °F = 1,002

pH : concentration maximale 3,9 - 4,3. Aux dilutions d'utilisation recommandées, pH entre 6,3 et 6,9.

HUMIDITÉ ABSOLUE : aucune.

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : aucune.

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : 100 % dans l'eau.

POINT D'ÉCLAIR : en vase clos > 93 °C
 Inflammabilité (SOLIDE, GAZ) : aucune.
 LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ : aucune information d'essais disponible.
 SUPÉRIEURE : aucune information d'essais disponible.
 POINT D'AUTO-INFLAMMATION : aucune information d'essais disponible.
 PRESSION DE VAPEUR : < 0,01 mmHg à 20 °C *Calculée*
 POINT D'ÉBULLITION (à 760 mmHg) : > 100 °C
 HUMIDITÉ ABSOLUE (air = 1) : >1 *Calculée*
 POINT DE GEL : cf. point d'écoulement.
 POINT DE FUSION : non applicable.
 POINT D'ÉCOULEMENT : 2,22 °C ou (+28 °F)
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU (par poids) : *visuel*, entièrement soluble.
 TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : aucune information d'essais disponible.

10. Stabilité et réactivité

AUCUNE OCCURRENCE DE RÉACTION CONNUE

CONDITIONS À ÉVITER : Températures supérieures à 45 °C ; un pH inférieur à 2,5 et supérieur à 11 affectera la qualité et la condition du produit. Les caustiques forts et les bases fortes peuvent affecter la qualité et la condition du produit.

11. Informations toxicologiques

DL 50 PAR VOIE ORALE : Niveaux de 5 000 mg/kg : aucun effet.
 OCULAIRE : Oculaire primaire-lapins albinos – niveaux de 1 000 mg/kg par 24 heures : aucun effet.
 Non toxique. « Aucun avertissement requis ».
 TOXICITÉ AIGUË : LC-50 – niveaux de 10 000 mg/kg : aucun effet après 168 heures. Non toxique.
 « Aucun avertissement requis ».
 ESSAIS CUTANÉS : test de Draize : valeur d'irritation cutanée de 0,38. Non irritant. « Aucun avertissement requis ».
 Application épicutanée répétée : aucune indication d'irritation ou de sensibilisation. Non irritant.
 « Aucun avertissement requis »
 TESTS D'INHALATION : Résultats. aucune possibilité d'irritation. Non irritant. « Aucun avertissement requis »
 ÉTUDES À LONG TERME : Aucun effet secondaire observé depuis 1971.

12. Informations écologiques

Ce produit est un dégradeur biocatalytique des déchets organiques totalement sûr et efficace. Il provoque la biodégradation des contaminants et autres matières organiques, rendant ainsi du dioxyde de carbone et de l'eau. En l'évacuant dans les égouts et canalisations d'évacuation, ce produit aide à la décomposition de polluants tels que l'huile.

ESSAIS DE BIODÉGRADATION OCDE : Pour cette famille de matières : recommandations OCDE d'essais de produits chimiques, 302 B, biodégradabilité inhérente : Essais adoptés Zahn-Wellens/EMPA : 17 juillet 1992, ainsi que les Méthodes normalisées allemandes pour l'analyse des eaux, des eaux résiduaires et des boues, Procédure d'essai avec des organismes aquatiques (groupe L), Détermination de la biodégradabilité, Essai statique (L25), DIN 38412, Partie 25

MÉTHODE DE CHRONOMÉTRAGE D'EXPOSITION DE BIODÉGRADATION : > 58 % – ESSAI OCDE 302B DE 48 HEURES

Référence d'essai de biodégradabilité prêt en flacon fermé : Environmental Protection Agency – Toxic Substances Control Act, Code of Federal Regulations Title 40, part 796, section 3200 (40 CFR 796.3200)

MÉTHODE DE CHRONOMÉTRAGE D'EXPOSITION DE BIODÉGRADATION : > 75 % – 28 jours

ÉVOLUTION DANS L'ENVIRONNEMENT : Persistance et dégradabilité : la substance est facilement biodégradable. Réussis les essais de l'OCDE pour la biodégradation facile.

ÉCOTOXICITÉ : la substance est non toxique pour les organismes aquatiques sur une base aiguë (LC-50/EC-50 entre 1 et 10 mg/L pour les espèces les plus sensibles utilisées lors des essais).

TOXICITÉ AQUATIQUE AIGUË ET CHRONIQUE POUR LES POISSONS : Pour cette famille de matières : LC-50, mené à tête de boule (*Pimephales promelas*), statique, 96 h. Taux de survie de 100 % à 1 ppm.

TOXICITÉ AIGUË POUR LES INVERTÉBRÉS AQUATIQUES : EC-50, puce d'eau *Daphnia magna*, 48 h. Toxicité : aucune détectée.

TOXICITÉ ENVERS LES MICRO-ORGANISMES : EC-50 *Aliivibrio fischeri* (*Photobacterium phosphoreum*), *Raphidocelis subcapitata* (*Selenastrum capricornutum*) Toxicité : aucune détectée.

ESSAIS DE MUTAGÈNESE : les organismes *P. subcapitata* et *D. magna* sont des organismes aquatiques continentaux. *V. fischeri* est un organisme qui peut être utilisé pour les échantillons d'eau continentale et d'eau marine. *Salmonella typhimurium* est un organisme servant à évaluer l'eau douce et ses résultats peuvent être appliqué à l'environnement et extrapolé aux humains.

Salmonella typhimurium : Mutagenèse : aucune détectée.

TOXICITÉ MARINE AIGUË : l'espèce marine invertébrée *Mysidopsis bahia* (*Americamysis bahia*) et l'espèce marine vertébrée *Menidia beryllina* ont été utilisées pour les essais. Résultats des essais de survie de 48 h aiguë pour l'espèce marine invertébrée *Mysidopsis bahia* : LC-50 – 316,23 (ppm). Les données de survie sous une LC-50 (concentration à partir de laquelle un taux de mortalité de 50 % est attendu) de 96 heures pour *Menidia beryllina* étaient de 203,04 (ppm)

13. Considérations relatives à l'élimination

« CONFORMÉMENT AUX LOIS, RÉGLEMENTATIONS ET PRATIQUES EN VIGUEUR »
Rincer abondamment les égouts et canalisations d'évacuation à l'eau.

14. Informations relatives au transport

ROUTE/VOIE FERRÉE NATIONALE : sans restriction.
MER : sans restriction.
AIR : sans restriction.
ROUTE/VOIE FERRÉE INTERNATIONALE : sans restriction.

15. Informations réglementaires

Norme de communication des risques de l'OSHA : ce produit est un « produit chimique non dangereux » tel que défini par la norme de communication des risques de l'OSHA 29 CFR 1910.1200.

SUPERFUND AMENDMENTS AND REAUTHORIZATION ACT OF 1986 TITLE III (EMERGENCY PLANNING AND COMMUNITY RIGHT-TO-KNOW ACT OF 1986) SECTIONS 311 ET 312 :

Risque sanitaire immédiat (aiguë) : non.
Risque sanitaire retardé (chronique) : non.
Risque d'incendie : non.
Risque de réactivité : non.
Risque de relâchement soudain de pression : non.

SARA SECTION 313 :

cette substance ne contient aucun composant chimique à numéro CAS connu qui dépassent les niveaux de signalement de seuils établi par SARA Title III, Section 313.

CALIFORNIA PROPOSITION 65 (SAFE DRINKING WATER AND TOXIC ENFORCEMENT ACT OF 1986) : ce produit ne contient aucune substance répertoriée connue par l'État de Californie comme cancérigène, cause de déficience congénitale ou autre danger pour les cellules germinales, à des niveaux qui requerraient un avertissement dans le cadre de la loi.

US TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT : tous les composants de ce produit font partie de l'inventaire TSCA ou sont exempt d'exigences de l'inventaire TSCA dans le cadre du 40 CFR 720.30.

REACH : règlement REACH (CE) Réglementation/loi relative à la sûreté, la santé et l'environnement spécifique à la substance ou au mélange.

N° 1907/2006. Ce produit ne contient que des composants qui ont soit été préenregistrés, enregistrés, sont exempts d'enregistrement, sont considérés comme enregistrés ou ne sont pas assujetti à l'enregistrement conformément au règlement CE N° 1907/2006 (REACH).

Les indications ci-dessus relatives aux statuts d'enregistrement REACH sont fournies de bonne foi et sont supposées exactes à la date indiquée ci-avant. Aucune garantie expresse ou sous-entendue n'est néanmoins donnée. Il incombe à l'acheteur/utilisateur de veiller à bien comprendre les statuts réglementaires de ce produit.

Seveso II – Directive 96/82/CE et ses amendements : Indiqués dans le règlement : la directive 96/82/CE ne s'applique pas à 15.2

Évaluation de sûreté chimique : non applicable.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur quant aux risques présentés sur le lieu de travail tel que requis par d'autres lois sanitaire et de sûreté.

16. Autres informations

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles indiquées dans la section 1 sans préalablement consulter le fournisseur et obtenir des informations écrites. Solmetex, LLC recommande vivement à chaque client ou destinataire de cette FDS de la lire consciencieusement et de consulter les documents d'expertise adéquat, le cas échéant, afin de connaître et comprendre les informations contenues dans cette FDS et tout autre risque associé avec le produit. Les informations ci-présentes sont données de bonne foi et supposées correctes à la date effective indiquée ci-avant. Aucune garantie expresse ou sous-entendue n'est néanmoins donnée. Les exigences réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent varier selon les lieux. L'utilisateur/acheteur est responsable de s'assurer que son activité est conforme avec les lois nationales en vigueur. Les informations ci-présentes concerne le produit tel que fourni uniquement. Étant donné que les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du fabricant, l'utilisateur/acheteur a pour devoir de déterminer les conditions pour une utilisation sûre du produit. En raison de la prolifération de sources d'informations telles que les FDS spécifiques au fabricant, nous sommes ni ne pouvons être responsables de FDS obtenues à partir de sources autres que les nôtres. Si vous avez obtenu une FDS à partir d'une autre source ou si vous doutez de la validité de la présente FDS, contactez-nous afin d'obtenir la version la plus à jour. La présente FDS sera revue et corrigée selon les besoins. Pour toute information ou conseil supplémentaire, veuillez contacter [Solmetex, LLC https://solmetex.com](https://solmetex.com)
PowerSonic™ Ultrasonic Cleaner est fabriqué sous le numéro de brevet américain No. 9.617.178.